

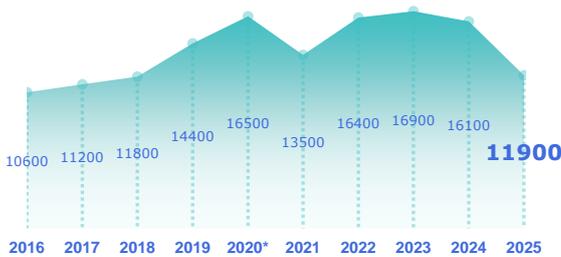


ENQUÊTE BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE 2025

BASSIN D'ANNECY

STATISTIQUES, ÉTUDES ET ÉVALUATION

Les projets de recrutement



*En raison du contexte sanitaire, les résultats de l'enquête sur l'année 2020 ne sont pas représentatifs

- 4 200



des projets ne sont pas liés à une activité saisonnière



des projets sont jugés difficiles à réaliser par les employeurs

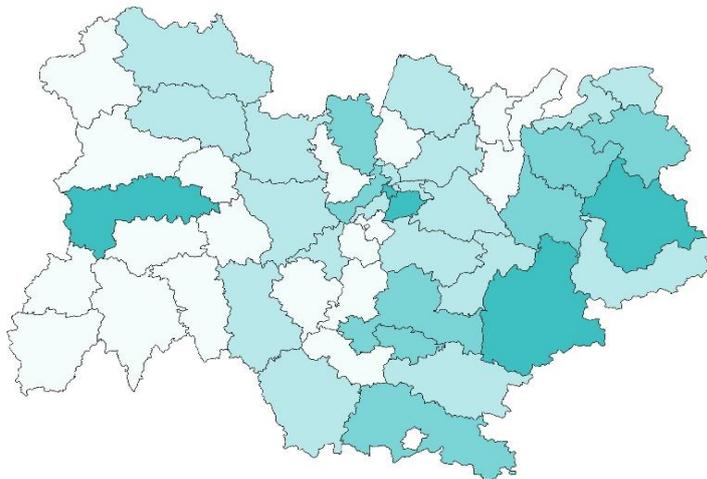


des établissements envisagent de recruter

Répartition par bassin

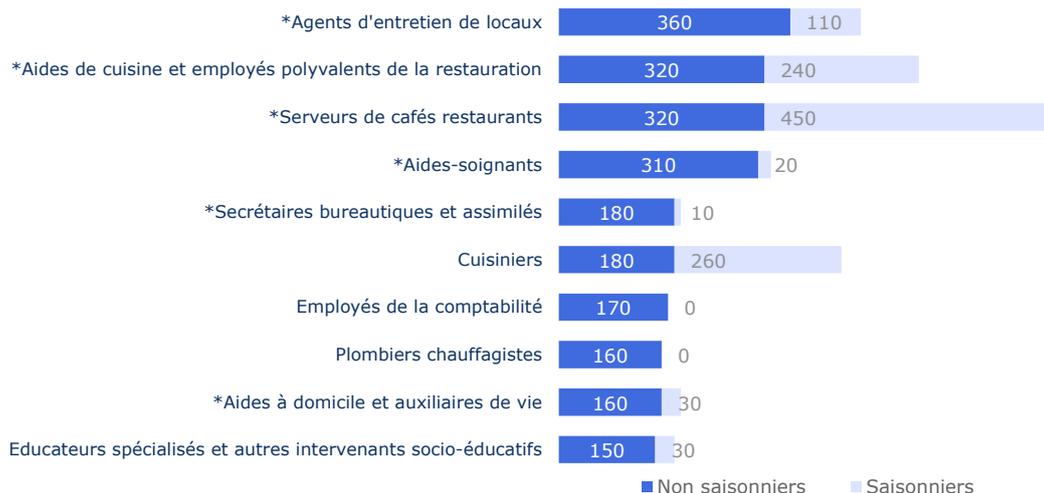
Nb projets 2025

- < 3 000
- De 3 000 à 7 000
- De 7 000 à 12 000
- > 12 000



TOP 10 des métiers non saisonniers (H/F)

Les métiers précédés d'une * font également partie du TOP 10 des métiers non saisonniers régionaux.

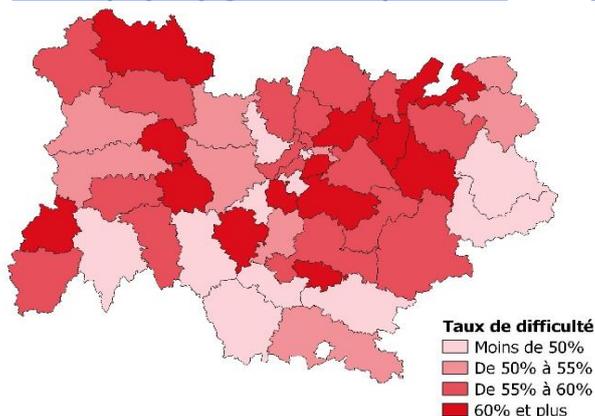


Répartition par secteur d'activité



Les difficultés de recrutement

Part de projets jugés difficiles par bassin



Par secteur d'activité



Les métiers difficiles à pourvoir

Métiers classés par taux de difficulté décroissant

Métier	Projets 2025	dont difficiles	% difficiles		% saisonniers
			Bassin	Région	
Aides-soignants	330	330	99%	73%	5%
Assistants maternels, auxiliaires de puériculture, assistants familiaux et gardes à do	170	160	97%	62%	8%
Ouvriers peu qualifiés des industries agro-alimentaires	100	100	95%	60%	32%
Plombiers chauffagistes	160	140	91%	82%	0%
Personnels de ménage chez des particuliers	120	100	89%	70%	19%
Aides à domicile et auxiliaires de vie	190	160	88%	87%	17%
Infirmiers et sages-femmes	120	100	87%	68%	0%
Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs	180	160	86%	70%	16%
Ouvriers mécaniciens de véhicules	130	110	85%	79%	0%
Professionnels de l'animation socioculturelle	300	240	82%	59%	74%

Lecture: Aides-soignants est le métier qui présente le plus de projets jugés difficiles sur le territoire. 99% des projets de recrutement de ce métier sont jugés difficiles sur le territoire contre 73% au niveau régional. Par ailleurs, 5% des projets de ce métier dans ce territoire sont liés à une activité saisonnière.



EN SAVOIR +

Retrouvez l'ensemble des publications sur : www.observatoire-emploi-ara.fr

MÉTHODOLOGIE

Le champ de cette enquête est le même que celui de l'enquête 2024, soit :

- les établissements relevant de l'Assurance chômage,
- les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois,
- les établissements du secteur agricole,
- les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions...),
- les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

L'enquête porte donc sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'État (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (Banque de France...). Cette définition correspond au total à 297 440 établissements en Auvergne-Rhône-Alpes (extraits du répertoire SIRENE), dont 217 800 ont été interrogés cette année.

Près de 53 500 établissements ont répondu au questionnaire en Auvergne-Rhône-Alpes. Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements de la région.

La reproduction des renseignements contenus dans cette étude est autorisée sous réserve d'en mentionner la source.